

Document

Suicides en prison : les propositions de l'Etat jugées "désespérantes" (23.08)

Le Monde – 22.08

Face à l'inflation des suicides dans les prisons françaises - 92 depuis janvier 2009 selon l'Observatoire international des prisons (OIP) -, le ministère de la justice multiplie les annonces.

La dernière en date émane de Jean-Marie Bockel. *"Pourquoi ne pas créer un numéro vert qui permette aux familles, aux gens qui à un moment donné ont un indice, de réagir tout de suite, même la nuit ?"*, a demandé le secrétaire d'Etat à la justice sur France 2, vendredi 21 août. Avant lui, Michèle Alliot-Marie, avait, lors d'une visite mardi à la maison d'arrêt d'Orléans, préconisé de généraliser les draps et pyjamas en papier pour éviter qu'ils ne servent de corde de pendaison. La ministre de la justice avait aussi suggéré d'en appeler aux détenus volontaires pour qu'ils signalent, en échange d'avantages, les prisonniers plus vulnérables.

Autant de mesures jugées *"désespérantes"* par le délégué général de l'OIP, Patrick Marest : *"Elles démontrent le niveau d'incompréhension des responsables politiques en charge de la justice, et leur incapacité à s'émanciper de l'administration pénitentiaire (AP)."* Selon lui, les familles de détenus *"croulent déjà sous les numéros de téléphone d'associations"*. *"Une décision politique forte, simple et peu coûteuse serait de leur permettre un contact téléphonique direct avec leur proche incarcéré, et une visite à tout moment, quand le personnel médical et l'AP repèrent une situation de crise."*

"ON EN RIRAIT"

L'idée du numéro vert désole aussi Christine Boutin, l'ancienne ministre du logement, très impliquée dans le travail parlementaire sur les prisons : *"Si ce n'était pas aussi tragique, on en rirait. Les numéros verts, on ne s'y retrouve plus. Ce n'est pas un numéro de plus dirigeant les familles vers l'administration qui changera quelque chose"*, s'exclame-t-elle.

L'appel à des détenus volontaires pour signaler les plus fragiles ne fait pas davantage recette. Pour M. Marest, *"c'est malsain, cela revient à se décharger sur les détenus. La question de santé publique qu'est le suicide en prison doit être traitée par le ministère de la santé, qui est totalement absent"*.

L'OIP bénéficie du soutien de plusieurs parlementaires, dont Noël Mamère, député-maire de Bègles (Gironde) pour qui la recrudescence des suicides en prison est due à la politique sécuritaire. Il demande *"l'abrogation des lois sur la récidive, les peines planchers ou la rétention de sûreté, qui conduisent en prison des gens qui n'ont rien à y faire"*. Le député Vert déposera, début septembre à l'Assemblée nationale, une demande de mission d'information parlementaire sur le décompte des suicides carcéraux car, selon l'OIP *"l'administration pénitentiaire ment"*.

Selon M. Marest, en plus des 115 suicides décomptés par l'AP pour 2008, figurent 131 *"autres décès"*, dont 85 qualifiés d'*"accidentels"*. *"Parmi ces 85 décès, explique le délégué général de l'OIP, un nombre X dissimulé concerne les morts par ingestion médicamenteuse, facilitées par le trafic qui a cours en prison."*